

Référence	6-EL-B1V
Durée	2 jours (14 heures)
Éligible CPF	NON
Mise à jour	29/07/2025

Habilitation électrique B1V (Travaux hors tension – Basse tension) – Norme NF C 18-510



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les risques liés aux travaux hors tension en environnement électrique BT.
- Appliquer les prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510.
- Travailler en sécurité en **zone de voisinage** d'éléments sous tension.
- Mettre en œuvre les procédures de consignation (avec un chargé de consignation).
- Effectuer en autonomie des travaux BT hors tension dans le cadre de son habilitation.
- Utiliser les EPI et outillages appropriés.
- Respecter les rôles et responsabilités du personnel habilité



PUBLIC CONCERNÉ

Personnel électricien amené à effectuer des **travaux hors tension** sur des installations BT, avec possibilité de travailler en **zone de voisinage** de parties actives sous tension.



PRÉREQUIS

Connaissances en électricité BT (lecture de schémas, identification de circuits).
Expérience pratique d'interventions électriques.
Compréhension du français écrit et oral.
Aptitude médicale pour travaux électriques.



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel avec alternance de théorie et de pratique.
- Études de cas concrets, exposés interactifs, vidéos pédagogiques.
- Exercices pratiques sur tableaux de démonstration.
- Fourniture d'un support pédagogique individuel.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Feuille de présence signée en demi-journée,
- **Théorique** : QCM sur les connaissances générales et les procédures de sécurité.
- **Pratique** : Mises en situation contrôlées sur tableau pédagogique ou maquette.
- Avis du formateur remis à l'employeur pour la délivrance de l'habilitation.



MOYENS TECHNIQUES EN PRÉSENTIEL ET MATÉRIEL

Salle équipée : vidéoprojecteur, paperboard, supports.
Tableaux pédagogiques basse tension pour simulations.
EPI conformes (gants, tapis, visière).
Outillage isolé, testeurs, VAT, dispositifs de consignation.



VALIDATION

- Attestation de formation individuelle remise.
- **L'habilitation B1V est délivrée par l'employeur**, sur la base de l'évaluation et de l'avis du formateur, conformément à la norme NF C 18-510.



ORGANISATION

Délai d'accès : 5 jours ouvrés
(délai variable en fonction du financeur)
Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation d'handicap sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.
Pour tout renseignement, notre référent handicap reste à votre disposition : mteyssedou@ait.fr



PROFIL FORMATEUR

Intervenants expérimentés en environnement électrique
Maîtrise des référentiels réglementaires (NF C 18-510)
Fortes compétences pédagogiques et terrain Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.



CERTIFICATION POSSIBLE ET RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Habilitation
Norme NF C 18-510 – Travaux en sécurité sur les installations électriques.
Référentiel INRS ED 6127 – Formation à la prévention des risques électriques.
Articles R. 4544-9 à R. 4544-11 du Code du travail.
Décret du 22 septembre 2010 sur les opérations électriques.

Habilitation électrique B1V (Travaux hors tension – Basse tension) – Norme NF C 18-510

JOUR 1 – CONNAISSANCES GÉNÉRALES, RÉGLEMENTATION ET PRÉPARATION

1. RAPPELS FONDAMENTAUX D'ÉLECTRICITÉ

- Notions : tension, courant, résistance, puissance.
- Types de réseaux : TBT, BT, HT.
- Effets du courant sur le corps humain.

2. DANGERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET RESPONSABILITÉS

- Électrisation, électrocution, incendie, projections.
- Causes et analyse d'accidents types.
- Rôles des intervenants (employeur, chargé de travaux, chargé de consignation).

3. ZONES D'ENVIRONNEMENT ET VOISINAGE

- Définition des zones : travail, voisinage, interdites.
- Distances de sécurité en BT.
- Conditions d'accès et de travail en zone de voisinage.

4. HABILITATION B1V : DÉFINITIONS ET CADRE D'ACTION

- Signification du symbole B1V.
- Travaux hors tension sur installations BT.
- Interventions en zone de voisinage sous supervision.

5. PROCÉDURES DE CONSIGNATION

- Étapes : séparation, condamnation, VAT, mise à la terre.
- Rôle du chargé de consignation.
- Documents associés : fiche de travaux, autorisation d'intervention, schémas.

JOUR 2 – MISE EN APPLICATION, SÉCURITÉ ET PRATIQUE

6. APPLICATION DES 5 RÈGLES DE SÉCURITÉ (NF C 18-510)

- Analyse préalable de risque.
- Mesures de prévention à appliquer.
- Vérification d'absence de tension (VAT) : méthode et utilisation du matériel.

7. ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ ET MATÉRIELS

- Présentation des EPI : gants isolants, écran facial, tapis, chaussures.
- Outillage isolé et normes associées.
- Vérificateur d'absence de tension, multimètre.

8. MISE EN SITUATION PRATIQUE

- Réalisation de travaux hors tension en présence de parties sous tension.
- Déploiement des équipements de sécurité collective.
- Respect des distances et des consignes de sécurité.
- Interventions sur armoires pédagogiques ou maquettes simulées.

9. DÉBRIEFING ET RETOUR D'EXPÉRIENCE

- Analyse des pratiques observées.
- Correction des erreurs, rappel des points critiques.
- Questions-réponses, échanges sur les contextes réels de travail.